



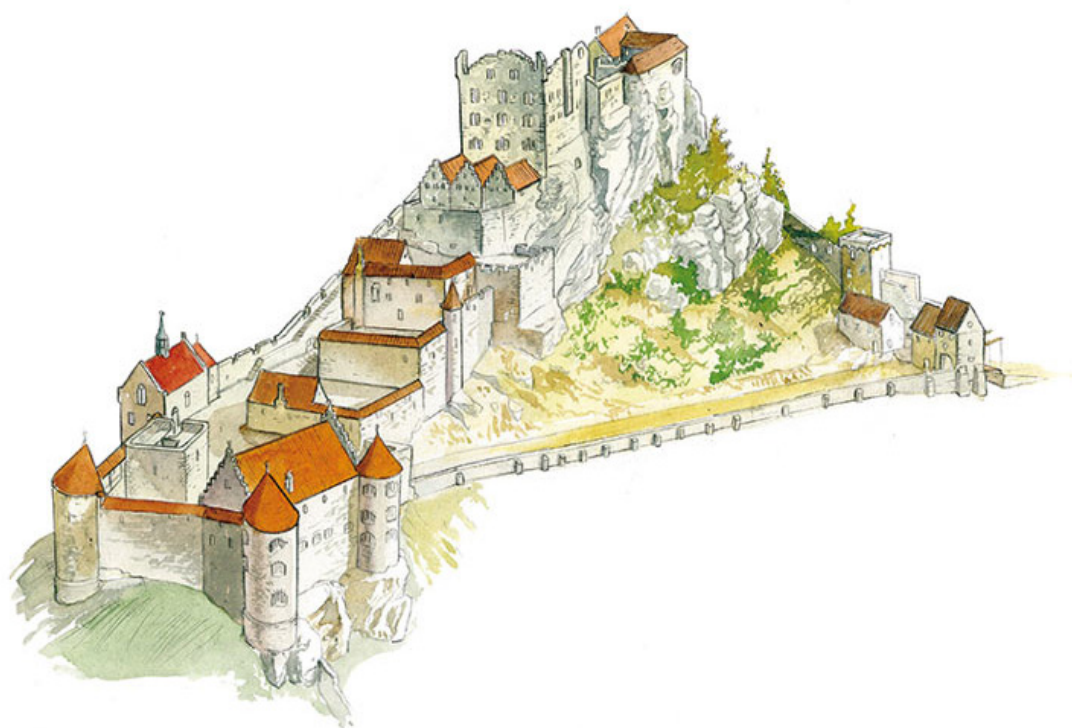
// FERRETTE

(Ferrette, Haut-Rhin)

GPS | 47.494009,7.31734

Le château de Ferrette est mentionné pour la première fois en 1100, alors qu'il appartient aux comtes de Mousson et de Bar ; toutefois, le site semble avoir été occupé dès le néolithique d'après des outils trouvés sur place ; des traces de présence romaine sont également supposés. Après le partage définitif de l'héritage de Thierry de Bar, un de ses fils, Frédéric fonde la plus puissante des seigneuries territoriales de l'Alsace du sud, prend le titre de comte de Ferrette et s'installe au château qui devient la résidence de sa famille. En 1271 le comte vendit sa seigneurie et ses châteaux à l'évêque de Bâle et les reprit à titre de fief. En 1324, par le mariage de Jeanne de Ferrette et d'Albert II de Habsbourg, il échoit avec tout le comté, à la maison d'Autriche et perd de son importance pour devenir la résidence d'un bailli seigneurial. Par la suite, il fut donné en fief-engagère à différents nobles et de 1510 à 1567, les Fugger y firent exécuter des travaux de fortifications. Les deux parties du château furent reliées pour former un ensemble homogène, adapté aux nouvelles techniques militaires. Occupé par les Suédois pendant la guerre de Trente ans, le château fut pris d'assaut par les paysans révoltés du Haut-Sundgau, et le commandant de la place, Erlach y trouva la mort. Les Français incendièrent et ruinèrent définitivement le château supérieur en 1635. Sous la royauté française, le château du bas continua à servir de résidence à un bailli. Louis XIV en fit don, avec d'autres possessions, au cardinal Mazarin. En 1667, l'édifice n'était plus qu'uneasure inhabitable et difficilement accessible, et même l'eau devait être portée, le puits étant en partie comblé. Seul un corps de logis, réservé au bailli et au receveur, restait occupé. Au début de la Révolution, dans la nuit du 29 au 30 juillet 1789, le château inférieur fut incendié et définitivement ruiné par une bande d'insurgés venant de la vallée de Saint-Amarin.

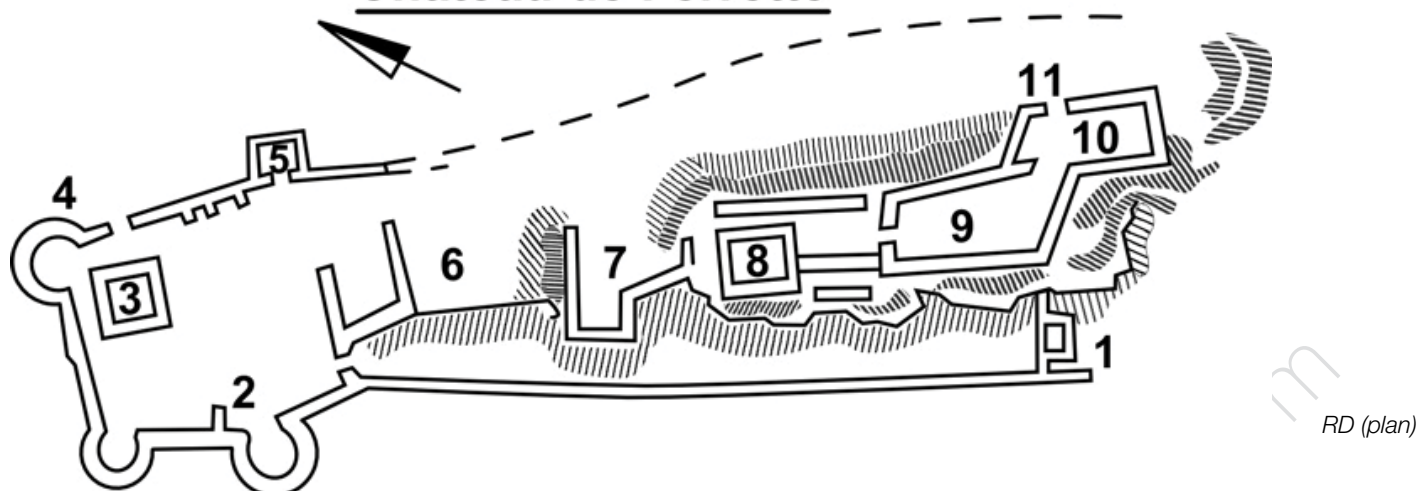
La ruine est actuellement propriété privée, mais la ville de Ferrette est titulaire d'un bail emphytéotique.



Restitution par C. Carmona



Château de Ferrette



RD (plan)

1. Porche du XVI^e siècle, englobé dans une maison d'habitation. On distingue encore les crapaudines des portes de part et d'autre de leur encadrement voûté. A l'extérieur apparaît un encadrement qui devait accueillir le pont-levis.
2. Restes d'un bastion percé d'une canonnière horizontale et flanqué d'une tour d'angle destinée à compléter le dispositif de défense. Après avoir franchi la porte dont l'arc en plein cintre est de construction récente, on se trouve dans le château du bas, entièrement reconstruit au XVI^e siècle.
3. Base d'un donjon carré, seul vestige de l'époque romane. Sur deux faces, de grands blocs y présentent des bossages rustiques sans liseré.
4. Tour d'angle présentant à sa base des pierres à bossage provenant d'une construction entière antérieure.
5. Vestiges d'un édifice carré ; il a remplacé une tour d'angle dont on distingue encore l'arrondi s'enfonçant dans la muraille ; il s'agit de la chapelle dédiée à sainte Catherine qui a remplacé vers 1660 celle du château supérieur.
6. Restes de murailles correspondant à un logis du XVI^e siècle.
7. Dispositif d'accès au château supérieur destiné aux chevaux et aux attelages, qui était muni d'une rampe en spirale. On distingue encore un mur incurvé du côté de la falaise. Le seul élément subsistant est la rampe droite, taillée dans le rocher et dont le sol est strié. Elle est bordée sur le côté gauche d'une courtine qui serait daterait du XIII^e siècle.
8. Donjon d'habitation dont la base est en partie taillée dans le rocher. La plate-forme en bois reconstitue le plancher du premier étage, d'où on a une vue splendide sur la contrée environnante. Les grandes baies ainsi que l'inclusion de briques dans la maçonnerie indiquent des remaniements tardifs.
9. Logis partiellement taillé dans le roc. Les restes de maçonneries surmontant le rocher, formant un angle, témoignent d'un doublement du mur médiéval reconnaissable au petit appareillage très soigné. Trois petites fenêtres rectangulaires sont visibles au sud, ainsi que deux fenêtres voûtées, provenant d'un remaniement tardif, à l'angle sud-ouest. Dans le rocher subsistent des ancrages des poutres des différents niveaux et des rainures verticales révèlent l'existence de murs de refend.
10. A l'extrémité nord-est, des vestiges d'une grande voûte en brique marquent l'emplacement d'une salle qui abritait le puits creusé au XVI^e siècle.
11. Passage ménagé sans doute tardivement dans l'épaisseur du rempart. Elle a été créée très tardivement (XIX^e siècle ?) par un arrachement, avec des reprises en briques.

Crédits : N. Mengus- R. Claerr (textes) – RD (plan).
- C. Carmona (restitution)



LA VISITE DE CE CHÂTEAU S'EFFECTUE SOUS VOTRE ENTIÈRE RESPONSABILITÉ. LES RUINES SONT FRAGILES, FAITES ATTENTION OÙ VOUS MARCHEZ. POUR PERMETTRE À TOUS D'EN PROFITER ET GARANTIR VOTRE SÉCURITÉ, MERCI DE NE PAS ESCALADER LES MURS NI ARRACHER OU DÉPLACER DE PIERRES, NE PAS VOUS APPROCHER DU VIDE ET BIEN SURVEILLER VOS ENFANTS...

Bonne visite